

Balbigny, le 7 septembre 2026



Collège Michel de
Montaigne

Serge MURET
Principal

☎ 04 77 27 20 33

☎ 04 77 27 25 93

✉ ce.0421455d@ac-lyon.fr

Rue Claudius Roche
42510 BALBIGNY

Site internet

<http://micheldemontaignecybercolleges42.fr>

Le Principal,

à

A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES

SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE
« VOITURES PARTICULIÈRES »

Madame, Monsieur,

La Région Auvergne-Rhône-Alpes m'informe qu'une **subvention pour le transport scolaire effectué en voiture particulière** peut être allouée aux élèves qui accomplissent un aller-retour quotidien, en utilisant la voiture particulière de leurs parents, en l'absence de tout moyen de transports collectifs :

↳ Les élèves doivent être domiciliés à une distance égale ou supérieure à 3 km de leur Etablissement scolaire.

Les familles ayant plusieurs enfants effectuant le même trajet ne doivent établir **qu'une seule demande.**

Les **situations de gardes alternées** sont également concernées par ce dispositif.

Démarches à suivre pour effectuer la demande de subvention :

L'imprimé est **à retirer rapidement au secrétariat du collège** qui se chargera de le transmettre au Département de la Loire. La subvention sera versée aux familles par virement bancaire ou postal. **A cet effet, la demande devra obligatoirement être accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire récent.**

ATTENTION : Le dossier complété doit être remis au secrétariat du Collège **avant le vendredi 9 octobre 2026**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Claire ASTIER,
Principal

